



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/09/2024

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 16

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation

12/09/2024

Date d'affichage

13/09/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

### Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, M. SANCHEZ Laurent

### Procuration(s) :

M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme MULLER Véronique, Mme VILLENEUVE Jocelyne donne pouvoir à Mme MOUSSU-RIZAN Renée

### Etai(ent) absent(s) :

M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre

### Etai(ent) excusé(s) :

M. JUNQUET Fabien, M. MIMIN Matthieu, M. PEDROSA Raphaël, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

**Numéro interne de l'acte : 50**

**Objet : Approbation du projet de rénovation de l'éclairage public lié à l'enfouissement des réseaux BT rue Général Leclerc et parvis de l'Eglise Saint Vincent**

La Commune sollicité TERRITOIRE D'ENERGIE 64 afin de procéder à l'étude des travaux de **Rénovation de l'Eclairage Public lié à l'Enfouissement des réseaux basse tension (BT) rue du Général Leclerc et au niveau du parvis de l'Eglise Saint Vincent.**

Monsieur le Président du TERRITOIRE D'ENERGIE 64 a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise GROUPEMENT DESPAGNET - SETREL. Ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale "Fonds Vert 2024".

Vu l'avis favorable de la commission patrimoine, travaux, urbanisme et voirie du 9 septembre 2024,

**CECI ETANT EXPOSE**

## Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

**DECIDE** de procéder aux travaux ci-dessus désignés et charge le TERRITOIRE D'ENERGIE 64 de l'exécution des travaux.

**APPROUVE** le montant prévisionnel des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	6 119,10 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	611,92 €
- frais de gestion du TE64	254,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 985,98 €</b>

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

- participation TE 64 - FV	3 926,43 €
- F.C.T.V.A. (à récupérer par TE64)	1 003,78 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur fonds libres	1 800,81 €
- participation de la commune aux frais de gestion à financer sur fonds libres	254,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 985,98 €</b>

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le TE64 pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

**ACCEPTTE** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal ainsi que la récupération des certificats d'économies d'énergie par le TE64 lorsque les travaux sont éligibles.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à NAY  
Le Maire,  
*Signé BB*  
Bruno BOURDAA